

**Rapport d'activité 2020**  
**CCIMA**

La **Chambre de commerce, de l'industrie, des métiers et de l'agriculture (CCIMA)** constitue, auprès des pouvoirs publics, l'organe représentatif des différents secteurs d'activité sur le Territoire. L'organisation a pour attributions la défense des intérêts généraux des professionnels patentés, l'aide aux chefs d'entreprise, le conseil, la formation. Elle accompagne et conseille les patentés et porteurs de projets. Elle donne au Préfet et à l'Assemblée territoriale des avis, conseils et informations concernant les trois secteurs et propose et organise des actions de politique publique utiles au développement de l'économie.

**Evolution des patentés**

Elle participe à la gestion de structures externes ayant un rapport direct avec la vie des entreprises, et doit contribuer au développement de leurs exportations. En 2020, la CCIMA représente **861 patentés, contre 732 en 2019, 682 en 2018 et 582 en 2017**. Environ deux tiers sont à Wallis et un tiers à Futuna, un tiers sont des femmes. 18% des entreprises exercent dans le secteur primaire, 15% dans le secteur secondaire et 67% dans le secteur tertiaire. L'augmentation du nombre de patentés a été constatée depuis 2017 dans les deux îles, et accompagnée par la CCIMA. Un responsable de la CCIMA a été recruté à Futuna mi-2018 et une antenne a ouvert fin 2018. Les ressources humaines de la CCIMA se sont dans le même temps renforcées afin d'améliorer le service et le suivi des patentés. La CCIMA comptait fin 2020 11 salariés et 2 engagés de service civique.

**Gestion de la crise liée au Covid 19**

L'année 2020 a été marquée par la première **crise du Covid 19**. Le territoire a été isolé de mars à juillet, aucun vol commercial n'ayant lieu sur cette période. Pour les patentés du territoire, cela s'est traduit par un arrêt brutal des activités liées au tourisme de villégiature comme d'affaires, et d'importants problèmes de fret liés aux politiques sanitaires et confinements mis en place par les partenaires commerciaux de Wallis et Futuna, en particulier la France métropolitaine, Fidji, la Nouvelle-Calédonie.

Pour la CCIMA cette période de crise a permis de **renforcer le rôle d'information et d'accompagnement** de la chambre vis-à-vis des patentés et pouvoirs publics. Wallis et Futuna accueillent chaque année, selon les données collectées grâce aux fiches voyageurs, environ 700 voyageurs « d'affaire » intervenant principalement en mission pour les administrations. Par ailleurs 3000 voyageurs par an viennent à Wallis par an en vacances, principalement en tourisme dit affinitaire. La suppression de la liaison avec la Nouvelle-Calédonie a eu un impact immédiat sur les acteurs du tourisme : hôtels, restaurants, loueurs de voiture, agences de voyage. La solidarité nationale a pu s'exercer avec le déploiement de certains dispositifs : Fonds de solidarité (FSE), volet complémentaire, prêt garanti par l'Etat (PGE).

Dès le début de la crise la CCIMA a lancé une **enquête auprès des patentés** pour évaluer le préjudice économique subi par les entreprises et pouvoir être le relai de leurs préoccupations. Ces données ont été régulièrement portées auprès des autorités dans le cadre des **cellules économiques**

prises en place. La CCIMA a de plus plaidé pour l'application du volet 2 du FSE pour les entreprises les plus touchées, et la mise en place d'un dispositif ad hoc d'activité partielle, en coopération étroite avec le Sitas (service de l'inspection du travail). La CCIMA a demandé aux pouvoirs publics que les spécificités du territoire soient prises en considération : BPI France a ainsi accepté de lever l'obligation de production de comptes certifiés pour demander un PGE.

De mars à juillet 2020, 339 demandes de fonds de solidarité ont été effectuées, dont 281 ont été validées. 6 patentés ont demandé et obtenu une aide au titre du volet 2 du FSE. 9 entreprises ont demandé et obtenu un report d'échéances de leurs cotisations sociales, 4 un échelonnement du paiement de leur patente pour 2019. Enfin, 44 salariés ont pu bénéficier de l'activité partielle. Seules 3 entreprises ont obtenu un prêt garanti par l'Etat. La CCIMA a **reçu, conseillé et accompagné les patentés en difficulté** dans leurs démarches, pour évaluer, déclarer et justifier leur préjudice. La CCIMA a **édité un guide des aides et dispositifs de soutien** accessibles à Wallis et Futuna, et a largement communiqué auprès de ses ressortissants.

Au niveau national, la crise du Covid a conduit les chambres d'outre-mer à coopérer très étroitement pour faire remonter aux ministres et autorités les difficultés rencontrées par les entreprises ultramarines. La CCIMA étant chambre interprofessionnelle, elle a ainsi **renforcé ses liens** avec les CCI au sein de l'ACCIOM (association des CCI d'outre-mer), avec les CMA au sein de la COIREMA (Conférence interrégionale des chambres de métiers d'outre-mer) et entre chambres d'agriculture.

### **Rédaction d'une feuille de route pour l'économie de Wallis et Futuna**

Cette démarche a conduit la CCIMA à tirer les leçons de cette crise en lançant des consultations auprès des patentés à Wallis et à Futuna et avec les autres chambres d'outre-mer. A leur issue, la CCIMA a publié, le 1<sup>er</sup> septembre, un **Livre Blanc : propositions pour accélérer la sortie de crise et le développement du secteur privé à Wallis et Futuna**. Les 43 propositions formulées constituent la feuille de route de la CCIMA ; elles sont organisées en 5 ensembles : adapter le cadre juridique de Wallis et Futuna, favoriser l'emploi des jeunes et la formation professionnelle, créer des outils de financement et de développement des entreprises, exploiter les atouts locaux, prendre en compte les conséquences économiques du Covid. Ces propositions ont été adressées aux décideurs locaux et nationaux, à la FEDOM (fédération des entreprises d'outre-mer) et aux réseaux de chambres. Elles ont conduit à des échanges avec plusieurs ministères.

L'expérience de la gestion de cette crise a permis à la CCIMA d'être préparée pour réagir à la seconde crise Covid en 2021, et pouvoir accompagner les entrepreneurs.

Il est à noter que, malheureusement, la crise Covid de 2020 a contraint à annuler la réunion de la Coirema qui aurait dû se tenir en avril. La candidature de la CCIMA retenue en 2019 prévoyait que les **11 chambres de métiers et d'artisanat d'outre-mer se retrouveraient à Wallis** pour échanger et élaborer des propositions communes pour la défense des artisans d'outre-mer en présence de représentants gouvernementaux. Il se serait agi d'une première, qui aurait mis Wallis et Futuna au cœur de l'actualité nationale tout en resserrant les liens entre ultramarins.

L'année 2020 ne s'est heureusement pas limitée à la gestion de crise, et la CCIMA a pu poursuivre ou lancer des **actions de développement économique et de valorisation des savoir-faire de Wallis et Futuna**.

## Appui au développement du secteur primaire et à l'alimentation saine

Dans le secteur primaire, la CCIMA a poursuivi le développement du **programme GIJ** (Groupe Initiative Jeunesse). Face à une agriculture familiale prédominante et peu insérée dans l'économie formelle, et face au déficit d'image de la profession agricole, la CCIMA a lancé en 2018 le projet GIJ afin de fournir des éléments de réponse à plusieurs des problématiques rencontrées sur le territoire :

- Répondre à la crise des vocations pour l'installation agricole ;
- Montrer que l'agriculture est une voie de professionnalisation porteuse et rémunératrice ;
- Augmenter l'approvisionnement du marché local et diminuer les importations ;
- Répondre à la demande des consommateurs et apporter une diversification des produits.

Le projet trouve encore davantage de sens face à une commande publique croissante (restauration collective et loi EGALIM) et, plus récemment, dans le contexte de la crise COVID qui a mis en évidence la nécessité de sécuriser la production locale pour résister en cas de fermetures de frontières et d'échanges commerciaux réduits à la portion congrue.

En 2020, deux ans après le démarrage du projet, les différents « Groupes Initiative Jeunesse » du territoire ont permis de développer de manière notable la production locale et fournissent aujourd'hui, par les acteurs qu'elle fédère, un terreau favorable à la structuration d'une filière territoriale de produits agricoles.

En 2020, 3 nouveaux terrains GIJ ont été ouverts dans le district de Mua, toujours cultivés en agro-écologie. Les personnes engagées dans le programme ont bénéficié d'un suivi hebdomadaire sur le terrain de leur activité, de formations et ont pu vendre leur production lors des marchés hebdomadaires organisés dans chacun des deux îles. La CCIMA a organisé des **ateliers professionnels mensuels** dans le cadre du contrat de convergence et de transformation (CCT) pour enseigner aux jeunes GIJ et patentés intéressés différentes compétences : transformation alimentaire et bonnes pratiques d'hygiène, tiffage de l'ananas, présentation et vente au marché, etc.

Fin 2020, à l'issue du programme, la CCIMA a mis en culture 17 parcelles, sur 17 000 m<sup>2</sup>, produit **7 tonnes de fruits et légumes**, et **patenté 16 jeunes agriculteurs** qui n'avaient jusqu'alors pas d'expérience dans le maraîchage.

Le programme GIJ a montré qu'il fonctionnait comme une « école de la deuxième chance » amenant des personnes sans qualification à acquérir des compétences pour se lancer comme auto entrepreneurs. La CCIMA plaide pour l'extension sur le même modèle dans d'autres domaines, comme l'artisanat traditionnel.

Par ailleurs, la CCIMA a conduit une réflexion sur la **fourniture de la cantine scolaire, l'approvisionnement du marché local et la constitution d'un groupement de producteurs** à même de répondre à la commande publique. Un test grandeur nature est effectué par la fourniture hebdomadaire de fruits et légumes à l'agence de santé depuis mai 2020. Un mode de fonctionnement entre producteurs coordonné par la CCIMA a permis de livrer 2.5 tonnes de produits en 7 mois afin d'accroître la part de produits locaux dans l'alimentation proposée à l'hôpital.

Afin de disposer d'un outil au service de la filière agricole, la CCIMA a conçu les plans du **marché territorial d'Aka'Aka** dont elle a la gestion et pour lequel elle a obtenu en 2019 des crédits de la part du ministère de l'agriculture. Le projet d'extension et d'équipement du marché vise à améliorer l'accueil des exposants, à doter le marché d'une salle de préparation culinaire et

transformation, de deux chambres froides, d'une machine à glace pour les pêcheurs et de vitrines réfrigérées.

Le projet a été conçu avec le service des TP et la cellule des marchés. Il s'agit du premier marché public lancé par la CCIMA, qui a ainsi accru sa compétence.

En parallèle, la CCIMA a organisé des **marchés mensuels** à Wallis en alternance dans les trois districts et à Futuna devant l'antenne de la chambre et à Alo. Ces marchés ouverts à tous constituent une ressource financière pour les exposants, un outil d'organisation des filières commerciales et une source d'animation pour le territoire. Leur organisation fixée au dernier samedi de chaque mois donne un cadre régulier d'activité.

Pour le secteur de la pêche, la CCIMA a demandé à l'AFD la réalisation d'une étude d'ingénierie relative à la **pêche hauturière** dans le cadre des actions 5.0 financées par l'agence. Le cofinancement sera réalisé dans le cadre du CCT. Cette étude réalisée en 2021 constituera un plan de déploiement complet et chiffré d'une filière de pêche hauturière à Wallis et Futuna. Elle devra répondre à l'état de la ressource halieutique dans la ZEE ; étudier les possibilités d'absorption par le marché local et par l'export ; proposer un dimensionnement pour les infrastructures (bateaux, infrastructures de collecte à terre) ; élaborer le business modèle de la filière ; étudier les ressources humaines disponibles sur place et dans d'autres territoires ; proposer un plan de formation et des formes juridiques de regroupement des pêcheurs. Cette étude prendra en considération les initiatives passées et leurs causes d'échec. La dernière étude d'envergure réalisée sur le territoire a été faite en 2003. L'échec de l'acquisition du Faimanu, lancé alors que la filière n'était pas constituée et stable, a durablement marqué les esprits.

A l'intersection du secteur primaire et de la valorisation du territoire, en 2020, la CCIMA a participé pour la première fois au **Salon International de l'Agriculture**, à Paris en février. En 2019 une première délégation s'était déplacée pour présenter des produits sur le stand de l'Odeadom, en partenariat avec d'autres COM. En 2020 la CCIMA a pu bénéficier d'un grand et beau stand grâce à un partenariat avec la chambre d'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL) de Polynésie française. Le stand de Wallis et Futuna était intégré à l'îlot de la Polynésie et disposait de 5 mètres linéaires. La CCIMA a pu y présenter 18 produits issus du secteur primaire (confitures, chips, huile de tamanu et de coco, sirops...). Le stand a de plus présenté le film de promotion touristique réalisé par la cellule tourisme et renseigné des voyageurs potentiels. La CCIMA a demandé à Miss Wallis et Futuna, Violène Blondel, de participer. Sa présence a sans conteste été un atout pour susciter l'intérêt des visiteurs et mettre en valeur le territoire. La CCIMA a également organisé une présentation de danses wallisiennes et futuniennes, en partenariat avec la fédération des associations de métropole. La présence au Salon de l'Agriculture a enfin permis d'organiser nombre de rencontres institutionnelles et d'approfondir des relations de coopération avec diverses institutions (Assemblée des chambres d'agriculture, Ministères de l'agriculture et des outre-mer, chambres homologues des outre-mer, fournisseurs de matériel agricole, RITA, etc.). La CCIMA envisageait la reconduction de sa participation en 2021, toujours en partenariat avec la Polynésie française, annulée en raison de la pandémie mondiale.

### **Service aux patentés et porteurs de projets – Développement économique du territoire**

Concernant l'appui aux patentés du territoire, la CCIMA a poursuivi la structuration de son offre de service. Le **centre de formalités des entreprises (CFE)** a effectué les démarches de **création de 40 patentés** en 2020 en simplifiant ainsi leurs démarches sous forme de guichet unique.

Le **centre de gestion agréé (CGA)** doté d'une responsable depuis fin 2019 comptait en fin d'exercice **23 patentés adhérents**. Le CGA offre un service de comptabilité vérifiée et certifiée par un expert-comptable de Nouméa avec lequel la CCIMA a un contrat. En contrepartie d'un abonnement

les patentés adhérents peuvent bénéficier de conseils pour la gestion de leur entreprise et de bilans certifiés nécessaires à l'obtention de prêts bancaires. Le CGA est en pleine expansion et devrait accueillir davantage d'adhérents. La crise économique due au Covid de mars à juillet 2020 a montré aux patentés touchés que la tenue d'une comptabilité certifiée était une protection utile en cas de coups durs, afin de pouvoir bénéficier d'aides publiques ou de prêts bancaires.

En 2020 la CCIMA a **accompagné** et conseillé **plus de 200 porteurs de projets**, dans les deux îles. Parmi les projets accompagnés à Wallis, 27 % concernaient le secteur primaire ; 44 % le secteur secondaire et 44 % le secteur tertiaire. 58% ont été portés par des patentés, 40% par des personnes qui envisagent de se patenter, 2% par des associations.

Ces projets ont été en partie proposés à des financements dans le cadre de la convention avec le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA), et dans celui du CTI (code territorial des investissements). 11 dossiers MAA sur 13 ont été adoptés et soutenus financièrement, 11 sur 26 pour le CTI.

Par ailleurs, la CCIMA a assuré l'interface avec la BWF pour aider les patentés à ouvrir des comptes professionnels. Environ 50 dossiers d'**aide à la création de compte bancaire** ont été constitués, dont 30 à Wallis. Il faut signaler que ce partenariat est encore trop peu fluide, malgré le temps passé par les agents de la CCIMA pour faciliter le travail de la banque.

La CCIMA a également conseillé des patentés dans la **recherche de formation** et la constitution de leur dossier de demande de prise en charge, en lien avec le Sitas. Des formations ont pu être organisées grâce au partenariat avec la chambre des métiers et de l'artisanat de Nouvelle Calédonie, avec laquelle la CCIMA a signé une convention de partenariat au profit des patentés de Wallis et Futuna.

En termes de **formation**, en 2020, la CCIMA a poursuivi son travail pour la mise en place d'un centre de formation d'apprentis (CFA). Wallis et Futuna est le seul territoire à ne pas proposer de formations en alternance. La CCIMA a échangé avec le Sitas et le vice-rectorat pour élaborer le cadre de la création de ce CFA WF. Inspiré du modèle de Saint-Pierre-et-Miquelon, qui a formé 90 apprentis en 20 ans, le CFA WF aurait pour ambition la formation en alternance de quelques apprentis chaque année, en partie sur le territoire et en partie en dehors, lorsque les compétences n'y existent pas. Un cadre réglementaire de l'alternance a été inséré dans code du travail wallisien et futunien, fixant l'âge des apprentis et leur niveau de rémunération. Des crédits ont été réservés dans le contrat de convergence et de transformation et dans le plan d'investissement dans les compétences. Plusieurs secteurs et entrepreneurs ont été identifiés afin de lancer le dispositif de manière la plus pragmatique possible. Enfin, un partenariat avec les compagnons du devoir aurait pu permettre à un compagnon maçon wallisien d'encadrer des jeunes Wallisiens et Futuniens. Malheureusement, l'Assemblée territoriale n'a pas approuvé le projet ni la convention proposés.

Pour l'appui aux patentés et la poursuite du développement du secteur privé, la CCIMA a poursuivi les actions autour du projet de **Fale des Entreprises** et de création de la **première Société d'Economie Mixte** du territoire dédiée au développement économique. Le projet porté par la CCIMA vise à créer un lieu unique pour l'accompagnement des porteurs de projet rassemblant les fonctions de CFE, CGA, de pépinière et incubateur d'entreprises et d'artisanat, de financement de projet. Un bâtiment doit être construit, il proposera des espaces pour la maturation de projets économiques du secteur tertiaire comme de l'artisanat. Le bâtiment disposera d'espaces de travail et réunion pour les patentés et d'un espace démonstrateur pour le secteur primaire, la CCIMA étant chambre interprofessionnelle. Le projet a été construit dans la suite de recommandations faites dans le cadre du 10<sup>ème</sup> FED, de l'expérience de la CMA de Nouvelle-Calédonie, notamment de sa pépinière d'artisanat, et d'une étude de calibrage réalisée par la SECAL et la Caisse des Dépôts (SCET) avec un soutien dans le cadre de l'accord particulier.

Le projet bénéficie d'un soutien du MOM par le fonds exceptionnel d'investissement, du territoire par le CCT et de l'Union européenne via le 11<sup>ème</sup> FED. En tout 2.3 millions d'euros lui seront consacrés, rendant inutile la souscription d'un prêt pour le financer. En 2020 la CCIMA a



travaillé avec le prestataire retenu pour définir et mettre en place les étapes juridiques de création de la SEM qui portera le projet et associera la CCIMA, le Territoire et la Caisse des Dépôts.

### **Appui au développement du tourisme et de l'artisanat – Promotion du territoire**

Le **tourisme** est un des domaines pour lesquels la CCIMA s'est considérablement investie en 2020. Le **site internet du tourisme** a été lancé en septembre, après un long travail éditorial en partenariat avec la cellule tourisme constituée à l'Administration Supérieure, et s'inscrit dans la stratégie sectorielle de développement numérique soutenue par l'Union européenne. Les professionnels du secteur ont été consultés et associés à ces travaux, sur les deux îles.

Le site est consultable à l'adresse [www.wallis-futuna.travel](http://www.wallis-futuna.travel)

Il présente l'ensemble des informations utiles à la préparation d'un séjour touristique : accès, climat, liste d'hébergements et contacts, restaurants, activités sportives, sites culturels exceptionnels, etc. Un outil a été intégré afin de pouvoir poser des questions par messenger. Dans le même temps, des **cartes touristiques** ont été conçues et imprimées. Elles présentent pour chacune des îles les lieux d'intérêts et contacts. Cet outil a été salué par l'ensemble des hôteliers.

La crise du Covid a eu un effet bénéfique inattendu : de juillet à décembre 2020, Wallis et Futuna a été la seule destination accessible depuis la Nouvelle-Calédonie. De nombreux Calédoniens se sont renseignés et déplacés à Wallis et également à Futuna, entraînant un encombrement des chambres d'hôtels et conduisant à la mise à disposition d'autres types de logements (chez l'habitant, location de maisons, AirBnb).

En octobre, la CCIMA a organisé une **participation du territoire à la 10<sup>ème</sup> Foire du Pacifique**, à Nouméa. La délégation wallisienne et futunienne s'est composée d'une cinquantaine de personnes : artisans traditionnels, couturières, un producteur du secteur primaire, les musiciens et danseurs wallisiens et futuniens gagnants du concours organisé par la CCIMA fin 2019 et les acteurs du tourisme.

Cette participation a été possible grâce au partenariat entre la CCIMA et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Nouvelle-Calédonie, organisatrice de la Foire. Avec 30 000 visiteurs, 250 exposants et 150 prestataires de tourisme la Foire du Pacifique est un rendez-vous important pour les Nouméens.

La **promotion de Wallis et Futuna** s'est déroulée sous 4 formes :

- Vente des productions des artisanes, couturières, et du producteur sur un stand de 18 m<sup>2</sup>, en partenariat avec le service des affaires culturelles.
- Présentation de Wallis et Futuna, distribution de cartes touristiques et objets promotionnels sur un stand de 9 m<sup>2</sup> dédié au tourisme. En 4 jours, 2000 cartes ont été distribués et plusieurs milliers de Calédoniens renseignés. Un jeu concours organisé en partenariat avec Air Calin a rencontré un grand succès. La participation de Miss Wallis et Futuna et de ses dauphines a également contribué à la promotion du territoire.
- Prestations de danses, chants et musique sur la grande scène de la Foire et dans les allées, durant les 4 jours.
- Diffusion du spot touristique de Wallis et Futuna sur l'écran géant de la Foire et sur les deux stands.

A l'issue de la Foire, Wallis et Futuna ont été annoncés comme invités d'honneur de l'édition 2021 de la Foire, qui coïncidera avec le 60<sup>ème</sup> anniversaire du statut du territoire.

**Développement du territoire en coopération régionale – Assurances des entreprises du BTP**  
**Financements des entreprises du territoire**

La CCIMA a poursuivi des **actions de coopération régionale**. Outre la participation au Salon de l'agriculture, en partenariat avec la Polynésie française, et à la Foire du Pacifique, en partenariat avec la Nouvelle-Calédonie, la CCIMA a participé à l'accueil d'acteurs calédoniens. La délégation conduite par Vaimua Muliava en fin d'année a permis d'avancer sur les sujets des **assurances** pour les Wallisiens et Futuniens, du **numérique** et de l'**innovation**, des **financements** avec la présence de la responsable de BPI France et les contacts avec Initiative NC. A la suite de cette mission très riche, BPI France a convenu de demander à la CCIMA de pré-instruire les dossiers avant de les transmettre à Nouméa. La CCIMA a de plus réussi à obtenir un accord pour la prise en charge de l'assurance responsabilité professionnelle des entreprises du BTP. Enfin, la CCIMA a élaboré deux dossiers partenariaux qui doivent contribuer au développement de l'économie : le lancement d'un **incubateur de projets innovants**, en lien avec l'ADECAL devrait permettre d'identifier et accompagner de jeunes porteurs prometteurs et de leur donner les conditions de réussite de leur activité au Fenua. La CCIMA a élaboré un plan de mise en place d'une **plateforme Initiative Wallis et Futuna**, en lien avec Initiative NC et avec le soutien de BPI France. Cette plateforme constituera une nouvelle source de financement et d'accompagnement de projets du secteur privé complémentaire à l'ADIE.

**Gestion de la CCIMA**

Enfin, il est à noter qu'en 2020 la CCIMA a pour la première fois fait **certifier ses comptes par un commissaire aux comptes**, le cabinet KPMG de Nouvelle-Calédonie, recruté pour accompagner et certifier la chambre pour ses exercices 2019 à 2025. En 2019, le budget de la CCIMA certifié s'élevait à 129 millions CFP, donc 59 millions de financement territorial (45.8 %) et 70 millions de financement autres (54.2 %), contre 17 millions environ en 2017.

